

Dictionnaire

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Pour les articles homonymes, voir *Dictionnaire (homonymie)*.

[e'bo:] Cet article est une ébauche à compléter concernant la linguistique, vous pouvez partager vos connaissances en le modifiant.

Un **dictionnaire** est un ouvrage de référence énumérant des mots simples ou composés (morphèmes libres, expressions lexicalisées), classés sous leur lemme (ou *entrée*), accompagnés de leurs définitions ou de leurs équivalents dans une autre langue. Beaucoup de dictionnaires renseignent sur la prononciation, l'étymologie et donnent des marques d'usage ainsi que des exemples de phrases.

Pour les langues à écriture alphabétique, les dictionnaires classent les lemmes dans leur ordre alphabétique. Pour les langues qui utilisent des sinogrammes (chinois, japonais), le classement est plus difficile et sujet à controverse (certains signes ayant différentes lectures : consulter le **Dictionnaire de sinogrammes**). Dans certains cas, le classement est encore plus difficile, car il n'existe pas de classification évidente ; c'est le cas des dictionnaires de hiéroglyphes égyptiennes ou mayas, ou des dictionnaires logographiques : leur unification est particulièrement difficile et s'appuie sur différentes études réalisées par des chercheurs différents, à différentes époques, avec des méthodes d'analyse très différentes et avec une connaissance souvent incomplète ou inexistante du système morphémique.

Il y a différentes sortes de dictionnaires, par exemple certains sont historiques, d'autres bilingues. Ainsi, dans un dictionnaire franco-anglais, le mot *lune* sera associé au mot anglais *moon*.

Sommaire

- 1 Descriptif vs normatif
- 2 Dictionnaire de traduction
- 3 Dictionnaire spécialisé
- 4 Dictionnaire de la langue française
- 5 Dictionnaire électronique
 - 5.1 Dictionnaire en ligne
- 6 Voir aussi
- 7 Liens externes



dictionnaire latin

Descriptif vs normatif

« Quoi de plus raisonnable qu'un dictionnaire ? »
(1979, Roland Barthes, Oeuvres complètes, Ed.E.Marty, Paris, Le Seuil, Tome III, p.1227, 1995.)

Les dictionnaires se classent généralement en deux catégories : les dictionnaires descriptifs et les dictionnaires normatifs. *Le petit Robert* et *Le petit Larousse* font partie de la première catégorie ; le *Dictionnaire de l'Académie* fait partie de la seconde. Les dictionnaires descriptifs respectent autant que possible la neutralité de point de vue ; les dictionnaires normatifs tentent quant à eux d'établir la

norme et d'orienter l'usage. C'est pour cette raison qu'on emploiera la tournure *critiqué* dans le premier cas et *à éviter* dans le second. On employait aussi l'expression *locution vicieuse* dans certains dictionnaires, comme le Littré.

Dictionnaire de traduction

Dictionnaire spécialisé

- Reverso Dictionnaires de spécialité
- Connaissance de l'Agneau Dictionnaire Biblique

Dictionnaire de la langue française

- Le Petit Larousse
- Le Petit Robert
- Grand dictionnaire terminologique
- Dictionnaire de l'Académie française
- Trésor de la langue française

Dictionnaire électronique

Article détaillé : Dictionnaire électronique.

Dictionnaire en ligne

Article détaillé : Dictionnaire en ligne.

Voir aussi

- Lexique, Lexicographie
- Concordancier
- Glossaire
- Grammaire
- StarDict
- Acribologie

Liens externes

- **(fr)** Gallica (mode image)
- **(fr)** Dictionnaire de l'Académie française (de *a* à *onglette* seulement)
- **(fr)** Dictionnaires d'autrefois
- **(fr)** Trésor de la langue française informatisé (TLFI) grand dictionnaire du français
- **(fr)** Wiktionnaire : dictionnaire collaboratif affilié à Wikipédia contenant noms, expressions et proverbes français et leur traduction en de nombreuses langues.
- **(fr)** [1] : Dictionnaires du français du Canada.
- **(fr)** Dictionnaire normand-français 2700 mots
- **(fr)** Dictionnaire Argot français 18.000 mots
- **(fr)** Liste des termes du dictionnaire de 1663 d'Ivigné Broissiniere, sieur de Mollieres, Gentil-homme Angevin
- **(fr)** Liste pour trouver un dictionnaire

Récupérée de « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dictionnaire> »

Catégories: [Wikipédia:ébauche linguistique](#) • [Dictionnaire](#)

- Dernière modification de cette page le 31 janvier 2007 à 13:15
- Copyright : Tous les textes sont disponibles sous les termes de la GNU Free Documentation License.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., association de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.